



Respect des droits de la personne

24 mars 2026

Notre engagement

La Sun Life s'engage à respecter les droits de la personne. Cet engagement se reflète dans nos activités, nos produits et services et nos relations. Il est aussi ancré dans notre raison d'être, soit d'aider nos Clients et Clientes à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

Notre approche est basée sur les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ce document résume les principes et mesures qui nous permettent de concrétiser notre engagement à l'égard des droits de la personne – pour notre personnel, nos fournisseurs, notre clientèle et nos collectivités.

Principes directeurs liés aux droits de la personne

Notre engagement à l'égard du respect des droits de la personne s'appuie sur quatre principes directeurs¹:

1. Nous nous engageons à **respecter** les droits de la personne dans l'ensemble de notre entreprise.
2. Nous sommes tous et toutes **responsables** du respect des droits de la personne.
3. Nous cherchons à **comprendre** et à **mettre de l'avant** notre incidence sur les droits de la personne.
4. Nous nous engageons à faire preuve de **transparence** dans notre approche en matière de droits de la personne.

Ces principes sont intégrés dans les pratiques et principes directeurs qui guident nos opérations à l'échelle mondiale, notamment en matière d'équité, de santé et sécurité, de harcèlement et de discrimination au travail, et d'approvisionnement.

Table des matières

Notre engagement	2
Principes directeurs liés aux droits de la personne.....	2
Notre approche	3
Gouvernance	3
Diligence raisonnable	3
Produits et services	3
Effectif	3
Chaîne d'approvisionnement	3
Placements.....	3
Mécanismes de signalement et déclaration de l'information	4
Conclusion	4

¹ Pour la Financière Sun Life inc., y compris la Sun Life Canada, la Sun Life États-Unis, la Sun Life Asie et les placements du fonds général de la Sun Life, l'approche de gestion quant aux droits de la personne se reflète dans les principes directeurs liés aux droits de la personne. Ces principes ne s'appliquent pas aux gestionnaires d'actifs de la société. Les gestionnaires d'actifs de la Sun Life ont leur propre approche quant au respect des droits de la personne compte tenu de la nature unique de chaque gestionnaire d'actifs.

Notre approche

Gouvernance

Le comité de la gouvernance, qui relève du conseil d'administration, assiste le conseil dans la surveillance des enjeux de durabilité, y compris les enjeux importants liés aux droits de la personne. Le conseil d'administration approuve le plan stratégique de l'entreprise chaque année, et le comité de gouvernance du conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les progrès réalisés relativement à la stratégie et aux objectifs de durabilité faisant partie du plan stratégique. Le conseil de direction sur la durabilité (un sous-groupe de l'équipe de direction mondiale, qui comprend la première directrice de la durabilité et huit membres de l'équipe de direction mondiale, y compris le chef de la direction) est l'organe de décision chargé d'approuver les objectifs de durabilité et de surveiller les progrès, d'approuver les programmes de durabilité de l'entreprise et de gérer les enjeux. Ces activités comprennent la surveillance des questions liées aux droits de la personne, s'il y a lieu. Notre première directrice de la durabilité est responsable des initiatives stratégiques visant à faire progresser nos pratiques en matière de droits de la personne.

Notre approche pour cerner et gérer les risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés aux droits de la personne, est intégrée à notre Cadre de gestion des risques. Ainsi, nos processus de gouvernance des risques, qui sont supervisés par le comité d'examen des risques du conseil d'administration, tiennent compte des droits de la personne.

Diligence raisonnable

Nous évaluons les risques liés aux droits de la personne dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur afin de cerner et de prioriser les enjeux les plus importants pour notre entreprise. Par l'intermédiaire d'analyses, d'ateliers et d'évaluations ciblées, nous cherchons à déterminer les effets potentiels et réels sur notre effectif, nos produits et services, notre chaîne d'approvisionnement et nos activités d'investissement. Ces mesures servent de base aux plans d'action établis pour combler les lacunes ou cerner les points à améliorer.

Produits et services

Nous nous assurons que tous nos produits respectent les lois applicables. La Sun Life s'emploie activement à rendre plus accessibles les produits d'assurance et de gestion de patrimoine conçus pour outiller et éduquer les gens, soutenir leur sécurité financière et favoriser

leur résilience à long terme. Il est essentiel de respecter la vie privée de notre clientèle pour maintenir notre réputation d'entreprise fiable et responsable. Nous nous basons sur les Principes directeurs pour la protection des données des Clients de la Sun Life pour y arriver.

Effectif

Notre engagement à agir avec intégrité est énoncé dans nos [Règles de conduite](#) (les Règles). Celles-ci définissent les normes à adopter pour agir avec honnêteté, intégrité et professionnalisme en toutes circonstances. La Sun Life souscrit aux principes d'équité et travaille activement à préserver la santé et à améliorer le bien-être de son personnel. Nous mettons en œuvre des pratiques concrètes, comme des examens réguliers, pour garantir une rémunération juste et renforcer des pratiques responsables de santé et sécurité. La Sun Life s'engage à protéger la confidentialité de tous les renseignements personnels de son effectif.

Chaîne d'approvisionnement

La Sun Life respecte les droits de la personne dans sa chaîne d'approvisionnement. Nous reconnaissons qu'une surveillance raisonnable nous permet d'éviter de contribuer indirectement aux violations des droits de la personne, et de favoriser l'amélioration des conditions de travail. Les normes élevées en matière d'intégrité et de conformité juridique qui s'appliquent à nos fournisseurs sont énoncées dans les [Règles de conduite des fournisseurs](#). Ce document décrit nos attentes en ce qui a trait aux droits de la personne. Nous évaluons également la conformité de nos fournisseurs essentiels chaque année.

Placements

La Sun Life demande aux gestionnaires d'actifs d'intégrer les considérations pertinentes et importantes relatives aux droits de la personne dans le processus de prise de décision en matière de placement pour les actifs du fonds général de la Sun Life, dans la mesure où les données sont disponibles. La majeure partie des actifs du fonds général de la Sun Life est gérée par Titres à revenu fixe SLC, qui emploie des méthodologies adaptées aux différentes catégories d'actifs pour évaluer les occasions et les risques liés à la durabilité. Pour les placements publics et privés à revenu fixe, Titres à revenu fixe SLC utilise un cadre d'évaluation qui varie en fonction de l'industrie ou de la catégorie d'actifs. Ce cadre nous permet de déterminer quels sont les facteurs importants sur le plan de la durabilité, par exemple les risques et occasions liés aux droits de la personne, s'il y a lieu.



Mécanismes de signalement et déclaration de l'information

Nous invitons notre effectif et les parties prenantes à signaler toute conduite non conforme à nos engagements liés aux droits de la personne. La Sun Life offre divers moyens pour faire un signalement, y compris la [Ligne éthique](#). Nous prenons très au sérieux les infractions aux Règles, et toutes les préoccupations sont acheminées à un échelon supérieur aux fins d'examen. La Sun Life interdit formellement toute forme d'intimidation et de représailles à l'égard de toute personne qui fait un signalement. Toute infraction à nos Règles qui contrevient aussi à la loi pourrait donner lieu à des poursuites judiciaires au civil ou au criminel ou à des actions d'ordre administratif. Nous déclarons de l'information sur notre approche en matière de droits de la personne ainsi que sur d'autres sujets importants relatifs aux droits de la personne dans notre [Rapport sur la durabilité](#) annuel et sur notre [site Web](#).

Conclusion

Le respect des droits de la personne est un cheminement. À la Sun Life, nous avons à cœur de faire progresser notre approche et de nous améliorer de manière continue – pour nos gens, notre clientèle et les collectivités que nous desservons. Cela fait partie de notre engagement à agir comme une entreprise fiable et responsable. Pour en savoir plus, consultez notre [Rapport sur la durabilité](#) et notre [site Web](#).